

**Directeur(trice) des Affaires Culturelles et Educatives**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Catégorie | A | Titulaire/contractuel | Titulaire/contractuel |
| Filière | Administrative | Cadre d’emploi | Attaché |

**Place dans la hiérarchie et relations de travail**

Sous l’autorité hiérarchique du Directeur Général des Services, participe à l’élaboration et à l’évolution de la politique culturelle et éducative et joue un rôle d’aide à la décision des élus. Met en œuvre, promeut et évalue la politique culturelle et éducative définie par les élus. Organise et supervise des activités transversales et les projets culturels structurant du territoire. Assure le suivi financier des différents services et instruit les demandes de subvention des associations culturelles reconnues d’intérêt communautaire. Gère et développe les partenariats institutionnels. Manage, organise et assure le suivi de la Direction.

**Positionnement du poste dans l’organigramme :**

- Service de rattachement : pôle culture-éducation

- Rattachement hiérarchique : Directeur Général des Services

- Personnel encadré :

Académie de musique et de danse : 1 directeur et 37 enseignants,

Service éducation : 7 Musiciens Intervenants et 3 éducateurs Sportifs,

Service réseau des bibliothèques : 1 coordinateur.

**Lieu d’affectation, localisation du poste :** Site de la CCMP – 1820 Grande Rue – 01700 MIRIBEL

**Poste à temps complet**

**Missions**

Gestion administrative, règlementaire, technique, organisationnelle, budgétaire et ressources humaines, recrutement et management des services.

**Direction des affaires culturelles**

* Conseil technique auprès du Président et Vice-Présidente en charge de la culture pour les questions culturelles et éducatives et aide à la décision auprès des élus,
* Mise en œuvre, promotion de la politique culturelle définie par les élus et suivi de la commission culture-sport,
* Définition et création des outils visant à l’évaluation à moyen terme des politiques en faveur de l’action culturelle et éducative,
* Supervision de l’école de musique et de danse : projet établissement, conseil d’établissement, suivi des heures des professeurs, des inscriptions, des grilles tarifaires…
* Analyse et suivi des dossiers de demande de subventions (demandes et instruction des associations culturelles communautaires) et recherche d’optimisation des montages financiers,
* Coordination des actions communautaires avec les communes-membres de la communauté (fête de la musique, Journées du patrimoine, commémoration),
* Impulsion, promotion, coordination et/ou pilotage des projets culturels et/ou éducatifs en partenariat avec l’académie de musique et de danse, les établissements culturels, éducatifs, sociaux, (…) en particulier les écoles primaires et maternelles, les collèges, les crèches et halte garderies, les associations culturelles, l’office culturel de Miribel, les centres sociaux….
* Pilotage du réseau intercommunal des bibliothèques : définition et suivi de la feuille de route, lien avec les partenaires communaux et départementaux, encadrement des actions communautaires : informatisation, évènementiel…
* Suivi des grands projets structurants : construction d’une médiathèque intercommunale, extension de l’académie de musique, construction d’un cinéma « miniplex », prise de compétence spectacle vivant.

**Direction service éducatif**

* Définition d’un Projet Local d’Éducation Artistique et Culturel (PLEAC) en lien avec tous les partenaires, structures, réseaux et actions existants,
* Coordination des interventions musicales et sportives sur l’ensemble des écoles, et animation du réseau des intervenants,
* Organisation et suivi de l’action pédagogique en lien avec les conseillers pédagogiques, suivi des dossiers d’agréments Éducation Nationale,
* Impulsion de projets inter-écoles et partenariat avec les communes,
* Organisation et suivi des jardins sonores dans les structures de la petite enfance et relais d’assistantes maternelles,
* Impulsion d’actions d’éducation artistiques scolaires en partenariat avec l’académie de musique et de danse, favoriser les échanges pédagogiques avec l’AMD,
* Suivi du matériel musical et sportif CCMP, mutualisable, et organisation de la mise à disposition des écoles avec convention et de leur transport,

**Compétences**

De formation bac + 5, vous maîtrisez le fonctionnement des collectivités territoriales. Intéressé par les politiques publiques culturelles dans différents domaines, vous avez l’expérience du pilotage d’une grande direction thématique. Une expérience convaincante dans le domaine culturel est un plus.

Cadre de la fonction publique, vous maîtrisez les relations entre les élus et l’administration.

Manager confirmé, vous êtes en capacité de mener l’accompagnement au changement.

* **Savoir être**
* Autonomie et esprit d’initiative,
* Capacités d’écoute, d’analyse et de synthèse,
* Qualités organisationnelles,
* Qualités relationnelles,
* Sens des responsabilités,
* Capacité à rendre compte,
* Dynamisme,
* Rigueur et organisation dans le travail,
* Sens du travail en équipe,
* Être titulaire du permis B et être véhiculé
* **Savoir faire**
* Compétences en gestion administrative, budgétaire et marchés publics,
* Maîtrise des techniques d’animation et de management d’équipes,
* Connaissance du territoire, des différents partenaires et de l’environnement culturel,
* Connaissance de la filière culturelle (enseignement artistique et conservatoire) et du monde scolaire,
* Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales, l’intercommunalité, et de leurs enjeux,
* Connaissance des différents secteurs et acteurs culturels : diffusion cinématographique et spectacle vivant, lecture publique, enseignements artistiques, EAC.